

INFRASTRUCTURES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

RÉDUIRE L'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES EST-IL UNE SOLUTION À LA CRISE DES FINANCES PUBLIQUES ?

NON. Bien que des économies soient nécessaires pour baisser les impôts et réduire la dette, faire porter ces économies sur l'investissement est contre-productif à moyen terme car les infrastructures sont bénéfiques pour la croissance et pour les rentrées fiscales. Un point de PIB investi dans les infrastructures augmente la production de 0,4% la première année et de 1,5% après 4 ans grâce aux retombées économiques et emplois induitsⁱ.

Les infrastructures contribuent également à l'attractivité du pays au niveau international en favorisant l'implantation d'entreprises étrangères et l'accueil de grands évènements internationaux. Le projet du Grand Paris Express a notamment été déterminant pour l'attribution de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

LES GRANDS CHANTIERS (LGV...) SONT-ILS DES DÉPENSES INUTILES ?

NON. Les grands chantiers d'infrastructures (LGV, aéroports, ports...) sont essentiels pour renforcer le développement économique d'un territoire et son attractivité. Si les chantiers plus modestes (rénovation de canalisations, installation de la fibre...) sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants au quotidien, ils doivent s'accompagner de projets plus structurants pour doper l'attractivité d'un territoire.

A titre d'exemple, la LGV Rhin-Rhône a généré en moyenne 6 100 emplois lors de sa construction et représente 120 millions € de retombées économiques locales. Aujourd'hui, 1,1 million de voyageurs circulent sur cette ligne ce qui représente un véritable vecteur de développement économique pour les villes desservies.

LES CHANTIERS D'INFRASTRUCTURES CRÉENT-ILS DES EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES ?

OUI. La réalisation d'une infrastructure crée de l'emploi direct liée à la construction et/ou à la rénovation de l'ouvrage. Les entreprises de Travaux Publics étant réparties partout sur le territoire, les travaux sont réalisés en grande partie par des entreprises de la région ce qui favorise l'emploi local.

La présence d'infrastructures permet également le soutien du développement économique et de la création d'emplois. Les infrastructures génèrent des bénéfices sociaux, environnementaux et économiques qui sont mesurés et quantifiés lors des évaluations socio-économiques. Au niveau national, une étude de l'OFCE montre que lorsqu'une collectivité ou l'Etat investit un point de PIB, ce sont 286 000 emplois supplémentaires qui sont créés au bout de 5 ans dans le secteur marchandⁱⁱ.

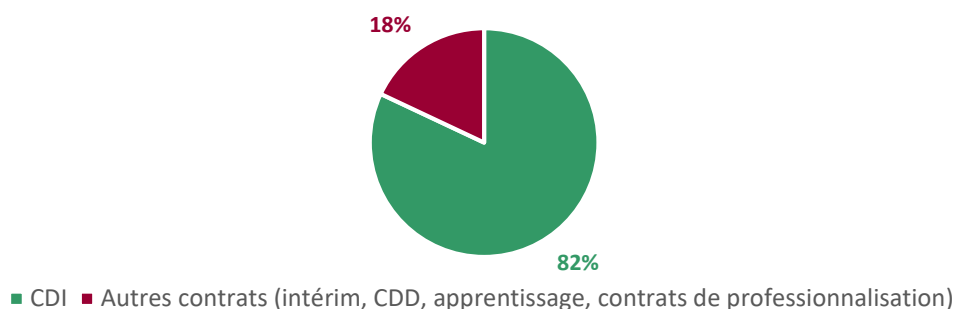
LES CHANTIERS PERMETTENT-ILS D'INSERER DES PERSONNES EN DIFFICULTES SOCIALES ?

OUI. Le secteur des Travaux Publics permet le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail (jeunes ou chômeurs de longue durée). De nombreux marchés de travaux présentent aujourd'hui des clauses d'insertion qui invitent les entreprises à consacrer une partie des heures travaillées à l'insertion professionnelle.

Pour un chantier tel que celui la ligne 15 Sud du Grand Paris par exemple, les entreprises respectent voire dépassent l'engagement de 5% des heures travaillées dédiées à l'insertion. Un tiers de ces contrats d'insertion concerne des jeunes, un autre tiers des bénéficiaires du RSA et le dernier tiers des chômeurs de longue duréeⁱⁱⁱ.

LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS PROPOSENT-ELLES DES EMPLOIS PRÉCAIRES ?

NON. 82% des emplois dans le secteur des Travaux Publics sont des contrats à durée indéterminée (CDI). Le secteur a recours à l'intérim pour faire face à la saisonnalité de l'activité et aux retournements de conjoncture mais cela reste très minoritaire.



Source : FNTP d'après données CNETP et ConstructyS

LES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS PAYENT-ILS MAL ?

NON. Un ouvrier dans les Travaux Publics gagne en moyenne 2 100€ à 2 500€ bruts mensuels selon les régions^{iv}. C'est 40% au-dessus du SMIC. A cela s'ajoutent des indemnités liées au transport et repas pour leurs déplacements quotidiens (entre 300€ et 600€ bruts mensuels en moyenne).

Les métiers des Travaux Publics offrent par ailleurs la perspective de multiples opportunités de carrières avec des perspectives d'évolution et de progression salariale. A titre d'exemple, un chef de chantier dans le génie civil peut passer d'un salaire annuel brut de 27 000€ en début de carrière à 52 000€ après plus de 8 ans d'expérience^v.

ⁱ Fonds Monétaire International

ⁱⁱ OFCE, 2015

ⁱⁱⁱ Société du Grand Paris, 2017

^{iv} CNETP, 2017

^v Hays, 2017